



CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES

Paul CUTURELLO
Président du Groupe
socialiste et apparentés

Monsieur François BAROIN
Ministre du Budget, des Comptes
Publics et de la Réforme de l'Etat
139 rue de Bercy
75012 PARIS

Nice, le 21 juillet 2010

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur les conséquences désastreuses que représenterait la suppression annoncée des exonérations de cotisations patronales pour les associations et organismes agréés œuvrant dans le champ de l'aide à la personne.

Cette annonce est économiquement incohérente et socialement injuste.

Selon certaines fédérations, cette suppression d'exonération pourrait engendrer un surcoût horaire de 0.50 € que ces structures ne pourront supporter.

Or, les associations d'aide à domicile jouent un rôle économique et social essentiel au plan national et tout particulièrement dans le département des Alpes-Maritimes qui comptait au 31 mai 2010, 390 structures agréées générant une moyenne annuelle de 5.275 emplois.

La mesure annoncée risque de fragiliser un peu plus l'équilibre financier des associations et d'entraîner un éparpillement du secteur; cela se traduira par une précarisation accrue des intervenants à domicile. Je vous rappelle que ces emplois, essentiellement féminins, sont déjà souvent des temps partiels subis.

En pleine crise économique, la sécurisation du cadre financier, fiscal et social des associations d'aide à domicile est indispensable pour leur permettre de continuer à créer des emplois et à rendre un service de qualité, sauf à vouloir transférer une nouvelle charge sur les personnes auprès desquelles elles interviennent.

Les Conseils Généraux, premiers partenaires des associations d'aide à domicile dans le cadre de la gestion de l'APA et de la PCH, se trouvent dans une situation financière très délicate et ne pourront pas compenser un tel désengagement de l'Etat.

Alors que les besoins ne cessent d'augmenter en raison du vieillissement de la population, le Président de la République a annoncé le 12 juillet, l'ouverture avant la fin de l'année du débat sur la dépendance.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, les élus du groupe socialiste et apparentés vous demandent, Monsieur le Ministre, de bien vouloir réviser votre position sur ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération

Paul CUTURELLO